

Le Haut-Moyen-Age (Mérovingiens et Carolingiens) :

La communauté humaine, christianisée, qui vit à proximité de la voie du sel qui relie l'Italie à la Germanie, en passant par Poncin, Cerdon, Saint-Alban, Nantua et Saint-Claude, installe, pour échapper aux invasions barbares, sur l'éperon barré naturellement défendable, son église et, sur la pente voisine tournée vers le sud, l'ensemble des habitations. Le choix du vocable de Saint-Alban s'explique par le succès qui accompagne le transfert, au VIIIème siècle, sur le continent, des reliques du protomartyr anglais (+303), pour le soustraire aux invasions saxonnnes. Donné aux sanctuaires les plus anciens de nos campagnes, cet hagionyme désigne souvent un lieu où, comme c'est le cas ici, coule une source.

Entre 877 et 879, l'église de Saint Alban et ses revenus sont redonnés à l'Abbaye de Nantua, suite à une intervention d'Aurélien, archevêque de Lyon, auprès de Louis le Bègue, roi de Francie.

Jusqu'en 1601, date du passage du Bugey au Royaume de France, lors du Traité de Lyon, la terre de Saint-Alban relèvera du Saint-Empire Romain Germanique.

Le Moyen-Age :

En 1144 et 1146, les bulles pontificales de Lucius III et Eugène III confirment Saint-Alban comme possession de l'Abbaye de Nantua. En 1280, le receveur général du légat pontifical déclare que Saint-Alban n'est pas à la charge de l'Archevêque de Lyon.

Au XIVème siècle, Saint-Alban est cité dans les pouillés de l'archidiocèse de Lyon. L'emploi du mot prioratus indique qu'il existe une communauté chrétienne dépendant de l'Abbaye de Nantua. Le site de pèlerinage de Saint-Alban attire les pèlerins et les voyageurs qui suivent la voie de Saint-Jacques de Compostelle en provenance de Bâle, de Saint-Claude et les Pères du Jura, d'Arbent.

Au XIVème siècle, soucieux de protéger les arrières de leur château de Poncin, les Thoire et Villars font construire des maisons-fortes, à Bôches (en 1344) et au Mortaray.

De ce fait, le territoire de la commune appartenait, pour partie, au prieuré de Saint-Alban, relevant de l'Abbaye de Nantua, et, pour partie, aux seigneuries de Bôches et du Mortaray, fiefs des Sires de Thoire et Villars. Ce découpage correspond aux deux étapes médiévales de l'occupation agricole des sols, d'abord le défrichement sous la responsabilité des moines, puis sous celle des seigneurs laïcs.

Les précautions militaires prises n'empêchent pas, en 1402, les Terres de Montagne d'être dévastées par les troupes de Philippe Pot, maréchal de Vergy, chef des armées de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, ennemi héréditaire des Thoire et Villars. Le village de Saint-Alban, proche de l'église, disparaît alors dans un incendie.

Avec les Terres des Thoire et Villars, les fiefs de Saint-Alban sont vendus au comte de Savoie, qui, devenu duc, en prendra possession en 1425, à la mort de Humbert VII de Thoire et Villars, dernier du nom.

En 1479, une bulle du pape Sixte IV rattache Saint Alban à la paroisse de Cerdon, dont l'église devient collégiale avec sept chanoines. L'un d'eux est désigné comme desservant de Saint Alban et ce, jusqu'à la Révolution de 1789.